

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2013**N° 3 - 87 / 2013 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2012 - BUDGET GÉNÉRAL**

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Le compte administratif 2012 du budget général fait ressortir un excédent de la section de fonctionnement de 18 081 527,27 €.

Je sou mets à votre approbation le projet d'affectation de résultat de fonctionnement qui se présente comme suit :

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 : 18 081 527,27 €

Résultat d'investissement de l'exercice 2012 : 1 040 903,50 €

Restes à réaliser 2012 :

Dépenses : 13 455 394,67 €

Recettes : 821 267,45 €

Solde : - 12 634 127,22 €

Le besoin de financement de la section d'investissement est donc de :
 $12\,634\,127,22\,€ - 1\,040\,903,50\,€ = 11\,593\,223,72\,€$

Compte 1068 : affectation de 11 593 223,72 €

Résultat de fonctionnement à reporter en 2013 : 6 488 303,55 €

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 19 juin 2013,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 25 juin 2013,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE l'affectation du résultat de fonctionnement 2012 du budget général au compte 1068 du budget 2013 pour un montant de **11 593 223,72 €**.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2013,



Le Président
Philippe BONNECROIRE

